

Introduction

Frédérique SERRE, Présidente du CDT Meuse, Conseillère Départementale Déléguée au Tourisme accueille les participants pour cette 2^{ème} édition des Rencontres du Tourisme. Elle passe ensuite la parole à Jean-Luc DEMANDRE, Président de l'Association Connaissance de la Meuse.

Jean-Luc DEMANDRE salue l'assemblée et lui souhaite la bienvenue. Il rappelle que le l'Association Connaissance de la Meuse s'est portée acquéreuse du château alors qu'un couple de Luxembourgeois envisageait de l'acheter. Outre le château, le domaine comprend des communs, un parc de 43 hectares (protégé au titre des Monuments Historiques) et a été acheté 810 000 € (dont gros matériel). Afin de garantir l'usage public du site, Connaissance de la Meuse a été reconnue d'utilité publique. En cas de dissolution, les statuts prévoient que la propriété en revienne au Département. L'acquisition s'est faite au moyen de subventions et de dons de particuliers (110 000 €). De multiples activités y sont développées chaque année. La dernière en date est la Biennale Equestre (11 000 spectateurs sur 3 représentations) et la prochaine sera dédiée aux festivités de St Nicolas. Jean-Luc DEMANDRE adresse ensuite ses remerciements au Conseil Départemental, au Conseil Régional et à la Communauté de Commune de l'Aire à l'Argonne pour les subventions de fonctionnement qui lui sont octroyées et qui représentent 32 % de son budget. Il indique que cela reste faible alors que pour les grosses associations culturelles, dont il pense être, les taux vont généralement de 70, 80 à 90 %. Il conclut en indiquant que ces subventions ne doivent pas baisser et que grâce à elles, au bénévolat (77 000 heures en 2018) et au public, le budget annuel peut être bouclé. Il souhaite enfin une bonne journée à chacun. Frédérique SERRE ajoute que cette année la Communauté de Commune Val de Meuse Voie Sacrée a également contribué au financement de Connaissance de la Meuse.

Frédérique SERRE remercie les Conseillères Régionales pour leur présence, les Maires, Présidents d'Associations, les Présidents et Directeurs des offices de tourisme, les hébergeurs et les acteurs du tourisme qui font rayonner la Meuse et aident le CDT à accueillir les touristes qui génèrent de grosses retombées économiques pour le département. Elle rappelle que les réponses au questionnaire de satisfaction des 1ères Rencontres ont fait apparaître que cette 2^{ème} édition était attendue. En 2018, avaient été soulignées la richesse des échanges et la nécessité de partager les expériences. Ces 2^{ème} Rencontre doivent donc permettre à chacun de gagner en efficacité et en pertinence dans ses actions mais aussi de réfléchir à des stratégies, à des orientations communes. Sont ensuite communiqués les premiers retours statistiques sur la saison 2019 qui a encore bénéficié du formidable élan donné par les commémorations du Centenaire : quasi stabilité de la fréquentation des sites mémoriels (589 900 entrées depuis janvier), bonne saison voire meilleure qu'en 2018 pour les hébergeurs situés ou non dans le sillon verdunois qui profitent également d'opportunités locales ou de la venue de nouvelles clientèles tel le cyclotourisme, le slow tourisme...

Est signalée la pose d'éco-compteurs en entrée et sortie de territoire qui confirment une bonne fréquentation de l'itinéraire La Meuse à Vélo. Sont ensuite communiqués les indicateurs liés au poids du tourisme dans l'économie locale en 2018 :

Retombées économiques : 49 189 000 € (soit + 6,67% par rapport à 2017)

Nombre de visiteurs : 868 000 (soit + 4,20 % par rapport à 2017)

Nombres de nuitées : 1 339 000 (soit +6,95 % par rapport à 2017)

Frédérique SERRE donne alors le programme de la journée :

- Présentation synthétique du bilan d'étape du Schéma par Cécilia ELKAIM (DATADD) et Sabine STAWOWY (CDT Meuse).*
- Retour sur l'utilisation de l'outil Elloha, Diane Trompette (propriétaire gîte Les Chouettes) et David LEDWON (Directeur des Vieux Métiers).*
- Les médias sociaux : Shirley Gagliardini (Baby & Cie), Adèle et Aurélien (ambassadeurs de la Meuse via Instants Nomade).*

Pause déjeuner

- Tenue de 3 ateliers en début d'après-midi :*

✓ Atelier 1 : Activités Loisirs de Pleine Nature & Mise en tourisme : à ce titre est rappelé le travail mené sous la responsabilité de Patricia CHAMPION, Conseillère Départementale, depuis le début de l'année, quant au recensement des offres et à leur structuration en vue de leur mise en ligne à destination d'une clientèle touristique de plus en plus exigeante.

✓ Atelier 2 : Réussir son « post » sur Facebook et Instagram.

✓ Atelier 3 : Réaliser des photos « au top » !

Présentation d'une synthèse de chaque atelier

Frédérique SERRE précise que les travaux et actions initiés s'appuient sur le plan d'actions défini par le Schéma de Développement du Tourisme et les chantiers amorcés avec les prestataires. Est mentionnée, pour 2019, l'adoption d'une nouvelle identité visuelle de la Meuse en lien avec un positionnement touristique qui doit valoriser toutes les richesses et pépites de la Meuse. 2020 sera l'année de la structuration d'une offre touristique de pleine nature de manière à la rendre visible, accessible, attractive et commercialisable.

Après avoir souhaité une très bonne journée à l'assemblée, elle passe la parole à Sylvain DENOYELLE, Vice-Président en charge du Tourisme, de l'Attractivité et de l'Agriculture.

Sylvain DENOYELLE présente tout d'abord les excuses de Claude LEONARD, Président du Conseil Départemental, puis remercie Frédérique SERRE pour sa brillante intervention et son investissement tout au long de l'année au niveau du tourisme et du CDT avec une équipe plus mobilisée que jamais. Ses remerciements vont également aux élus régionaux qui accompagnent régulièrement le Département avec une compétence surtout en économie, complémentaire au tourisme, et la mise en œuvre de l'agence d'Attractivité qui va voir le jour. Il remercie également ses collègues, présidents de structures intercommunales, maires, présidents d'associations, tous les acteurs du tourisme et enfin Jean-Luc DEMANDRE pour son accueil. Il rappelle alors que cette Rencontre, initiée en 2018, est absolument indispensable et s'interroge sur le chemin parcouru 1 an après. Le contexte meusien est le même qu'au plan national, beaucoup d'incertitudes subsistent au niveau du tourisme.

Le constat est toutefois à nuancer car il y a à la fois des choses intéressantes, des problématiques et des éléments très encourageants comme les chiffres énoncés par Frédérique SERRE. Les difficultés sont constituées par notamment les changements de périmètres des collectivités territoriales qui ne sont pas encore totalement intégrés. Les structures liées au tourisme doivent-elles suivre l'organisation territoriale des collectivités ? Quelles doivent être les compétences pour ces structures (promotion, commercialisation...) ? Ces questions se posent dans un contexte où l'argent public est de plus en plus contraint avec une relative incertitude soit des collectivités soit des acteurs du tourisme. Il ajoute que lorsque l'on pense tourisme, on pense retombées sans penser à l'investissement de départ pour offrir un tourisme de qualité.

Par ailleurs, en ce qui concerne le numérique largement développé, jusqu'où doit-il aller et comment touche-t-il l'ensemble des structures ? Quel est l'avenir des structures physiques ?

Enfin, des réflexions évoluent et notamment celle concernant l'Agence d'Attractivité pour laquelle tout devrait être calé avec la Région, le Département, les intercommunalités, les agglomérations et les chambres consulaires pour début novembre. Sont rappelées les 3 composantes de l'Agence : l'Economie, le Tourisme (intégration totale du CDT) et le Marketing Territorial. L'après-guerre, le sport de nature, et la nature seront des sujets qui y seront traités tout comme au sens plus large l'authenticité et le bien-être. Sylvain DENOYELLE rappelle ensuite les 4 enjeux prioritaires du Schéma Départemental du Tourisme ; à savoir :

- la mise en tourisme du territoire départemental qui doit être connecté aux territoires voisins
- la qualité de l'expérience touristique
- la conquête et la fidélisation de nouvelles clientèles pour de courts séjours
- le rééquilibrage en matière de positionnement des moyens alloués au tourisme

Est évoquée alors une autre thématique, actuellement travaillée sur le Département : la transition écologique. Celle-ci fera l'objet, dans les jours à venir, de la signature d'un contrat qui s'appuie sur les pôles d'équilibres territoriaux en Lorraine. A travers cette thématique, sont évoqués les circuits courts et la nature. Sylvain DENOYELLE conclut qu'en dépit d'un contexte mouvant, tous les acteurs sont mobilisés et les chiffres annoncés sont bons puisqu'en fonction des différents critères c'est globalement + 7 % en 2018.

Il remercie enfin les prestataires qui se sont mobilisés pour ces 2èmes Rencontres du Tourisme et leur souhaite une bonne journée de travail.